

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 34

Artikel: Comment on s'amuse à la Chambre des Communes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191838>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tr'eux, faisant couper un moule de bois, était de fort mauvaise humeur en voyant la lenteur désespérante avec laquelle travaillaient ses coupeurs. Ils avaient commencé leur besogne vers six heures du matin, et, à trois heures de l'après-midi, plus de la moitié du moule était encore intacte.

Il faut dire aussi qu'il faisait une chaleur accablante.

Tout à coup, le pharmacien, qui les regardait avec impatience derrière ses vitrines, se frappe le front :

« Une idée!... fit-il, si j'essayais la Kola!... Voilà l'occasion unique de l'expérimenter au point de vue de l'énergie musculaire! »

Et aussitôt il envoie chercher à la cave un litre de vin rouge, auquel il ajoute la mystérieuse substance, et le fait porter à ses coupeurs.

Nous l'avons dit, il faisait très chaud, et le litre fut rapidement absorbé; il n'y eut pas de reprises.

Le pharmacien, posté au même endroit, attendait ce qui allait se passer. Il ne tarda pas à remarquer que nos hommes travaillaient avec plus d'agilité, plus d'entrain. Un quart d'heure plus tard, les effets de la noix de Kola battaient leur plein: la scie allait comme une scie mécanique, sans arrêt; c'était un grincement se mêlant au bruit répété des tronçons de bûches qui tombaient du chevalet.

De son côté, la hache faisait des prodiges: pan! pan! pan! et les buchettes s'entassaient autour du billot avec une rapidité vraiment incroyable!

On sciait « en trois tailles. »

A quatre heures et demie, c'est-à-dire une heure et trente minutes après l'absorption du vin de Kola, tout le bois était scié, coupé et entassé au cinquième étage.

Notre pharmacien était rayonnant. Le soir même, tous ses confrères de la ville connaissaient l'événement, et dès le lendemain la réclame embouchait ses trompettes. Dans tous nos journaux, on lisait cette annonce en grosses lettres :

KOLA! KOLA! KOLA!
en poudre, elixir, pastilles, biscuits, chocolat.

Recommandé aux ascensionnistes, vélocipédistes et militaires. Ce produit permet de résister à la fatigue des courses prolongées.

De nombreux touristes ont, dès lors, fait l'expérience du nouveau produit, et nous avons à ce sujet des renseignements excessivement curieux donnés par un de nos abonnés, qui a fait récemment l'ascension des Diablerets, après avoir pris une notable dose de Kola.

On marche avec une facilité inouïe, on grimpe avec une telle rapidité, que cet état devient presque désagréable au touriste poussé par un besoin irrésis-

tible de locomotion; car on perd en agréments ce qu'on gagne en vitesse; on ne jouit que très imparfaitement du paysage; on n'en a pas le temps!

Et, même après la course, une agitation fiévreuse persiste dans les jambes et leur imprime, pendant plusieurs heures encore, un mouvement semblable à celui d'un homme qui fait marcher une machine à pédale, ce qui est fort impatientant pour les voisins. Nous avons pu nous en convaincre, l'autre jour, en dînant à côté d'un de nos amis qui revenait d'une longue excursion stimulée par la noix de Kola.

Comme nous l'avons dit, c'est une constante envie de marcher qui vous poursuit, qui vous obsède: marcher, marcher toujours, et dire avec le Juif errant :

Messieurs, le temps me presse!
Adieu la compagnie;
Adieu vos politesses;
Je vous en remercie!
Je suis trop tourmenté
Quand je suis arrêté.

Tel est le sort de ceux qui prennent la Kola à doses trop fortes.

Cette substance peut rendre de très grands services, il est vrai, mais il faut en user avec circonspection. L. M.

On prédro d'adieu.

Quand on menistrè a étâ on part d'annâïs dein 'na perrotse, ye tâtsé dè sè férè nommâ à ne n'autre tiura se lo pâys lâi convint pas, et on lâi pâo pas trovâ à derè po cein, kâ tsacon tsertsè son mî, mémo lè menistrès. Se s'accordè bin avoué lè dzeins, lâi ein cotè dè s'ein allâ, et l'est bin regrettâ dè ti; mâ se sa santé ào bin mémameint ellia dè madama la menistra, brelantsè, on lâi pâo pas reprodzi dè sè vouâiti on veladzo iô y'a mè dè sélâo què dè niolès.

Se lo pâys lâi convint, mâ na pas lè dzeins, ào bin se l'est lo menistrè que ne convint pas, ne lâi faut pas tsertsî niése se s'ein va; ben lo contréro, kâ c'est onna misère si lo menistrè est ein bizebille avoué lè z'âmès que dâi menâ ào paradis; lè porâi bin séna ein route, et vaut mî divorça ào pe vito; mâ on menistrè ne s'ein vas sein férè on prédro d'adieu. Se l'étai bin vu et bin âmâ, lâo dit dâi s'afférès que cein fâ veni lè larmès, po cein que lè dzeins lo voudront gardâ; mâ se l'est benéze dè s'ein allâ, ào bin se lè dzeins ont couâite de lâi vairè lè talons, c'est on autre afférè.

On menistrè qu'étai pâyi, na pas pè lo recéviâo, mâ pè sa perrotse, et que recédiâi tant po on batsi, onna noce ào bin on moo, ne sè pliésai pas iô l'irè, s'étai décidâ à s'ein allâ autre part. L'avâi de que farâi son prédro d'adieu la demeindze d'après, et lè dzeins alliront ti à l'église po l'ourè po lo derrâi iadzo, et vaitsè cein que lâo dit :

« Mè bons amis et frârè, etc.

» Mè vé vo quittâ. La séparachon eintrè no ne mè seimblî pas tant trista po trâi réspons: la premîrè, c'est que vo ne m'âmâ pas; la seconda, c'est que vo ne vo s'âmâ pas eintrè vo; et la troisième, c'est que lo bon Dieu ne vo z'amè pas.

» Se vo m'amâvi, vo m'ariâ pâyi cein que vo mè dâitès po lè dou z'ans que châi su restâ. Se vo vo z'amâvi eintrè vo, y'aré z'u mè dè mariadzo à férè, et se lo bon Dieu vo z'amâvè, l'ein arâi bin mè reteri dè stu mondo et y'aré mè z'u d'enterrâ à menâ ào cemetiro. Ora, du que cein ne va pas mî que cein, y'âmo mî mein allâ, et m'ein vé. Amen!»

Comment on s'amuse

à la Chambre des Communes.

Les journaux anglais sont pleins de lamentations sur ce qui se passe à la Chambre des Communes: les passions des honorables membres sont, paraît-il, tellement échauffées sur diverses questions politiques, qu'ils ne se contentent plus des injures échangées pendant le cours des séances et qu'ils continuent à s'invectiver entre eux jusque dans les wagons du chemin de fer métropolitain qui les ramènent à leurs domiciles respectifs.

Il faut dire que les séances du Parlement ont lieu le soir et se prolongent assez fréquemment dans la nuit.

Depuis vingt-cinq ans, par suite de l'accroissement considérable de la besogne législative, les séances de juin et de juillet ne finissaient presque jamais avant trois heures du matin et duraient parfois jusqu'à cinq heures; ce fut bien pis quand les Irlandais inaugureront le régime de l'obstruction.

La Chambre, entrée en séance le mardi 31 juillet 1877, à quatre heures moins un quart de l'après-midi, siégea jusqu'au mercredi, à six heures un quart du soir. Vingt-six heures et demie de séance. La séance du 31 janvier 1881 fut bien autre chose encore: commencée le lundi, à quatre heures moins un quart, elle dura le mardi tout entier et se termina le mercredi 2 février, à neuf heures du matin; plus de quarante-et-une heures!

La salle présentait un aspect étrange lorsque, le premier rayon de soleil descendant sur ce champ de bataille à travers l'atmosphère trouble et poussiéreuse, vint frapper les faces pâles et fatiguées des députés et éclaira en même temps la table chargée de livres en désordre, le tapis jonché de lettres et de télexgrammes déchirés.

Pour en finir avec le parti-pris des Irlandais, il fallut faire revivre et leur appliquer en bloc les anciennes séverités du règlement.

LE CONTEUR VAUDOIS

En temps normal, l'application du règlement est très bénigne : un jour, — c'était en 1872, — que de jeunes membres, cachés derrière le fauteuil présidentiel, avaient bruyamment interrompu un orateur en imitant le chant du coq, le président se borna à exprimer la « profonde douleur » que lui causait cette manifestation irrévérencieuse.

Quand le député qui parle fatigue ou irrite son auditoire, le président a toujours le droit de l'admonester ou même de lui retirer la parole. Si l'orateur persiste et brave l'autorité présidentielle, le président l'appelle par son nom et cette forme de censure morale est réputée très sévère. Si la Chambre le veut, on y ajoute la suspension qui prive, pendant un temps, le membre coupable de ses droits parlementaires.

Il y avait près de deux siècles qu'un membre n'avait été suspendu, et ce châtiment semblait tombé en désuétude, lorsqu'on le fit revivre en 1877 pour mettre un terme à l'obstructionnisme irlandais : en une seule séance, trente-trois députés nationalistes furent expulsés par la force, aux applaudissements de la majorité.

Il va de soi, dit le *Petit Parisien*, auquel nous empruntons ces détails, que la prolongation des séances jusqu'aux heures les plus indues n'empêche nullement les députés de prendre leur repos. Certaines parties du bâtiment ou siège la Chambre sont aménagées comme les grands clubs de Londres. On y fume, on y boit, on y fait sa correspondance et on y dîne.

Vers l'heure du dîner, la Chambre est presque vide; c'est ce moment qu'attendent pour parler les timides.

Souvent la Chambre descend bien au-dessous du nombre réglementaire de quarante membres présents; mais on se garde bien d'appeler sur ce point l'attention du président.

Si quelqu'un le fait, par esprit de taquinerie, une sonnerie électrique qui se fait entendre partout à la fois prévient les membres épars dans les fumoirs et les salles à manger: les bancs se garnissent pour un instant et la séance reprend son cours.

Entre huit et neuf heures, la salle se remplit de nouveau, pour de bon cette fois. Les dîneurs reviennent avec un surcroit de vitalité qui se fait quelquefois sentir dans les débats. Un jour, le colonel Nolton commença ainsi son discours :

« J'étais allé dîner...

— On le sait! » interrompit une voix moqueuse.

Le colonel se rassit furieux, — en Angleterre, on parle debout à sa place, — et ne prononça plus une parole.

Une autre conséquence des séances nocturnes, c'est qu'on dort beaucoup au Parlement anglais ; pendant que les orateurs dévident leur chapelet d'arguments, une bonne partie de l'auditoire sommeille paisiblement.

Cette inconvenance est depuis très longtemps établie en habitude. On rapporte que lord North était un des dormeurs les plus intrépides de la Chambre. Un ami lui ayant annoncé pour la séance du jour un discours sur la marine d'un membre qui avait l'habitude de parler fort longtemps : « Bon ! s'écriait-il, je suis sûr qu'il va nous raconter l'histoire de la marine anglaise depuis ses origines jusqu'à nos jours ; laissez-moi dormir en paix jusqu'à ce qu'il aborde notre époque. » L'ami suivit fidèlement cette recommandation :

« Où en sommes-nous ? demanda vivement le dormeur.

— A la bataille de la Hogue !

— Oh ! mon cher ami, s'écria lord North, vous m'avez réveillé un siècle trop tôt ! »

* * *

Les députés actuels n'usent pas moins du droit au petit somme que leurs prédecesseurs : suivant les journaux anglais, le plus résolu dormeur est le très honorable marquis de Harlington, qui fut quelque temps le chef des libéraux.

A cinq heures précises, il fait son apparition et prend place dans un coin ; il se renverse nonchalamment dans un fauteuil, ramène son chapeau bien en avant sur ses yeux, — en Angleterre, on siège avec le chapeau sur la tête, — et au bout de quelques minutes se laisse aller à un profond sommeil.

M. Gladstone n'échappe pas non plus à l'action soporative de certains discours ; les bras croisés, il s'endort, la tête appuyée sur le banc, et bientôt la laisse retomber sur la poitrine.

De son côté, lord Salisbury, le chef du cabinet actuel, sommeille parfois pendant que parlent ses adversaires ou ses amis. Cela lui valut une fois une remontrance de lord Carnavon, qui déclara que le premier ministre avait dormi tout le temps de son discours. Lord Salisbury ne nia pas le fait.

* * *

Voici le mot en losange de samedi :

C
S A C
P A I E N
S A I L L I E
G A I L L E T T E
C E L E B R E
N I T R E
E T E
E

On répondut juste : MM. E. Bastian, Forel ; — E. Monod, Vevey ; — Ganière, Sarzens ; — Ch. Gerber ; — E. Blanchet, Lausanne ;

— L. Orange, Genève ; — S. Pascal, Lausanne ; — Brocard, Avenches ; — C. Mégroz, Berne. — E. Lassieur, Buttes.

La prime est échue à M. E. Blanchet.

Problème des trois sœurs.

En envoyant au marché ses trois filles, une fermière leur remet 90 œufs, savoir : 50 à l'ainée, 30 à la seconde et 10 à la plus jeune.

Malgré ce partage inégal, les trois sœurs vendent leurs œufs pour une même somme, tout en les vendant au même prix.

Au retour, elles remettent donc chacune à leur mère la même somme.

Quelle est la combinaison qui rend ce résultat possible ?

Boutades.

Dialogue entre un mendiant et une ménagère, extrait d'un journal de New-York :

LE MENDIANT. — Ayez pitié d'un pauvre homme qui a perdu toute sa famille dans le tremblement de terre de Charleston.

LA MÉNAGÈRE. — Mais parbleu, je vous connais, c'est vous qui, l'an dernier, avez perdu toute votre famille dans les inondations de l'Ohio.

LE MENDIANT. — Justement. Vous voyez bien que j'ai tous les malheurs !

Au dessert, Tomy, très gourmand, vient de manger silencieusement deux gâteaux et n'ose en réclamer un troisième. Il hésite, cependant, puis de sa voix la plus caline :

— Maman, demande-moi si j'en veux encore.

Un pauvre diable, écrasé de dettes et ne sachant plus où donner de la tête, se jette dans la Seine. On le repêche et on le reconduit chez lui. Un de ses amis, informé du fait, vient lui rendre visite :

— C'est très mal, lui dit-il, ce que tu as fait là... Comment ! tu partais pour l'autre monde sans prévenir personne ?...

— Ah ! pardon, j'avais dit à ma concierge que je ne rentrerais pas !

On cause, dans une société, du talent qu'ont certaines personnes d'imiter le cri des animaux.

— Tout cela n'est rien, dit un Marseillais ; moi, j'ai un ami, lorsqu'il imite le chant du coq... le soleil se lève !

L. MONNET.

CHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13. — Canton de Fribourg à fr. 26.

— Communes fribourgeoises 3 % différ. à fr. 49.

— Canton de Genève 3 % à fr. 101. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 81. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25.

Ch. BORNAND, Success. de J. Guilloud,

4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.